



**COMPTE-RENDU**  
de la réunion du conseil municipal  
du 10 juillet 2020

**ORDRE DU JOUR**

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Administration Générale** : Approbation des comptes rendus des 4 et 25 juin 2020,
- 3) **Administration Générale** : Désignation des délégués pour les élections sénatoriales,
- 4) **Finances** : Examen du compte administratif M14 - 2019,
- 5) **Finances** : Affectation du résultat M14 – 2019,
- 6) **Finances** : Examen du compte de gestion M14 – 2019,
- 7) **Finances** : Examen du compte administratif M49 – 2019,
- 8) **Finances** : Examen du compte de gestion M49 – 2019,
- 9) **Finances** : Examen du budget primitif M14 - 2020
- 10) **Finances** : Examen du budget primitif M49 – 2020
- 11) **Administration générale** : Délibération à retirer

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – VIOT Hugues – MEY James – Serge TEMPESTINI.  
MMES ALEXANDRE Monique – PETIT Franciane – BONNETIER Paulette – JUMEAUX Astrid –  
LEVANDOWSKI Martine

**ETAIENT REPRESENTES :**

Cédric MAILLARD par Jacques PORTAS  
Roger GROSJEAN par Serge TEMPESTINI  
Stéphanie GAUDET par Monique ALEXANDRE

**ETAIENT ABSENTS :**

Fabrice PIERRET – Martine SALENGROS

XXXXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 35.

### **Affaire 1 - Administration Générale : Election du secrétaire de séance.**

Madame Monique ALEXANDRE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

### **Affaire 2 : Administration Générale : Approbation PV des 4 et 25 juin 2020**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent et signent les procès-verbaux des 4 et 25 juin 2020.

### **Affaire 3 : Administration Générale : Désignation des délégués pour les élections sénatoriales**

Le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Ce vote a fait l'objet d'un procès-verbal joint au présent compte rendu. Les trois délégués titulaires sont Jacques PORTAS, Paulette BONNETIER et Pascal FORET. Les trois suppléants sont Monique ALEXANDRE, Roger GROSJEAN et Franciane PETIT.

### **Affaire 4 : Finances : Examen du compte administratif M14 – 2019**

Les résultats font apparaître :

Un excédent en Fonctionnement de 195 037.30 €

Un déficit en Investissement de 81 973.02 €

Monsieur le Maire sort et confie la présidence de séance au doyen d'âge, Monsieur MEY James.

Monsieur MEY James met donc au vote le compte administratif M14 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif M14 2019.

Retour de Monsieur le Maire.

### **Affaire 5 : Finances : Affectation du résultat M14 2019**

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

↳ 81 973.02 € au compte 1068 (recette d'investissement)

↳ 113 064.28 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

### **Affaire 6 : Finances : Examen du compte administratif M49 – 2019**

Les résultats font apparaître :

Un excédent en Fonctionnement de 107 684.89 €

Un excédent en Investissement de 96 160.69 €

Monsieur le Maire sort et confie la présidence de séance au doyen d'âge, Monsieur MEY James.

Monsieur MEY James met donc au vote le compte administratif M49 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif M49 2019.

Retour de Monsieur le Maire.

### **Affaire 7 : Finances : Examen du compte de gestion 2019 – M14**

Le compte de gestion M14 2019 est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

### **Affaire 8 : Finances : Examen du compte**

Le compte de gestion M49 2019 est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

### **Affaire 9 : Finances : Examen du Budget Primitif M14 - 2020**

Monsieur le Maire propose le budget primitif M14 pour l'année 2020, comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses :	967 599.28 €
	Recettes :	967 599.28 €
Investissement :	Dépenses :	261 093.30 €
	Recettes :	261 093.30 €

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le Budget Primitif M14 pour l'année 2020.

### **Affaire 10 : Finances : Examen du Budget Primitif M49 - 2020**

Monsieur le Maire propose le budget primitif M49 pour l'année 2020, comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses :	55 481.00 €
	Recettes :	157 258.89 €
Investissement :	Dépenses :	192 788.00 €
	Recettes :	279 471.69 €

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le Budget Primitif M49 pour l'année 2020.

### **Affaire 11 : Administration Générale : Retrait de la délibération 12 du 4 juin 2020**

Par délibération n°12 en date du 4 juin 2020, le conseil municipal s'est prononcé sur les délégations consenties par le conseil municipal au maire, en décidant de conférer l'ensemble des délégations prévues à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Par courrier en date du 25 juin 2020, la Préfecture de l'Aisne nous informe que le conseil municipal ne peut se borner à procéder à un renvoi général aux matières énumérées à l'article L. 2122 – 22 précité.

Les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, de retirer la délibération 12 en date du 4 juin 2020.

### **Affaire 12 : Administration Générale : Délégation du conseil municipal au maire**

Le conseil municipal se prononce sur les délégations consenties par le conseil municipal au maire, en décidant de conférer l'ensemble des délégations prévues à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, énumérées et complétées dans la délibération.

### **Questions diverses**

La rue des Hautes Avesnes a subi des dégradations suite au passage de camions. Certains chauffeurs empruntent le sens interdit en quittant du circuit.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20*

Le Maire,  
  
MAIRIE DE FOLEMBRAY  
02670 (Aisne)  
Jacques PORTAS